



# Compte-Rendu du CT DIPA du 10 juillet

Le 16 juillet 2020

**Avant de publier ce compte-rendu, nous avons évidemment une pensée particulière pour Jean-François SEGUIN, sa famille, ses proches et ses collègues du T2E. Son geste amènera nécessairement à s'interroger, mais un peu plus tard ; pour l'instant, il n'est temps que de se recueillir et de répondre présent pour ceux qui restent !**

Le vendredi 10 juillet 2020, nous étions réunis au bâtiment 3520B (mesures de distanciations sociales obligent) pour le premier CT DIPA en présentiel post-crise Covid.

Après lecture des déclarations préalables (vous trouverez la nôtre [ici](#)), le DI a présenté l'ISST qui, avec le Docteur SIMONOT, participait à cette séance car les périmètres du CT sont amenés prochainement à évoluer et à englober les thématiques auparavant dévolues au CHSCT.

La séance a ensuite pu démarrer par le premier point prévu à l'ordre du jour : la fermeture du BC Panalpina de Roissy. Cet opérateur va en effet prochainement déménager et contrairement à la situation existante jusqu'à présent, il ne nous propose plus de locaux au sein du nouveau bâtiment qu'il occupera en zone de frêt 4. Dès lors, les déclarations traitées par ce BC seront réparties entre Cargo Centre et Sogaris, selon l'opérateur dont elles émanent. Les agents de Panalpina, qui ont été dûment informés de cette situation, ont dû formuler trois vœux de réaffectation au sein de la DRF. Bien entendu, s'ils souhaitaient "suivre" le trafic qu'ils géraient jusque-là et une affectation dans un des deux BC qui traiteront les déclarations des trois opérateurs précédemment traitées dans leur ancien bureau, il sera fait droit à leur demande, dans la limite des capacités d'accueil des deux BC évidemment.

Nous avons donc décidé de voter l'abstention car si nous voyons bien que l'administration "subit" une situation créée par l'opérateur, que l'information et l'accompagnement ont été au rendez-vous et que le DI nous a assuré que les choix des agents (pour leur réaffectation) primeraient et seraient effectués hors TIM, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de la fermeture d'une structure douanière et que nous ne pouvons donc pas voter pour une fermeture. Deux autres OS ont voté dans le même sens et les deux dernières ont elles voté contre.

Le point suivant concernait la transformation d'un emploi d'EMCS en EMC Tabac

Suite à une expérimentation et à la venue d'une équipe nordiste sur la plateforme roisséenne, l'option de demander à être dotés d'EMC Tabac a été retenue. Pour 2020, le DI a donc demandé à bénéficier d'un emploi d'EMC Tabac à la prochaine sortie de stage cyno'.

Si nous partageons l'avis que le vecteur de fraude sur ces produits représente un potentiel certain sur CDG, que nous sommes donc parfaitement d'accord pour cette dotation, nous avons juste une interrogation sur le pourquoi d'une transformation depuis un emploi d'EMCS plutôt qu'une création de poste. Il s'agit en fait d'une volonté de la DG.

Nous avons donc décidé de voter là aussi l'abstention car si nous partageons l'intérêt pour cette filière, nous ne pouvons que regretter que cette affectation s'accompagne de la suppression d'un emploi d'EMCS sur CDG. Deux autres OS ont voté dans le même sens, une autre a voté contre et la dernière pour.

**Les deux points de l'ordre du jour soumis à vote sont donc adoptés.**

Pour ce qui est maintenant des points d'information :

Un premier point a été fait sur les PCA et PRA de la DIPA liés à la crise sanitaire.

Nous vous avons tenus informés des évolutions de situations relatés dans les compte-rendus des audioconférences pendant la crise, nous n'allons donc pas revenir dessus. S'agissant de la reprise d'activité, celle-ci sera lente et dépendra des réouvertures de liaisons aériennes, tant pour les passagers que pour le fret (pour rappel, la majorité du fret voyage dans les soutes des avions de passagers !). S'agissant d'ailleurs de la reprise d'activité pour les Surv' frappés par la fermeture de leurs terminaux, la question des renforts de BSI (parisiennes ou de province pour ceux ayant leur domicile hors IDF et qui sont volontaires) sera évoqué dans une nouvelle séance de ce CT, le 28 juillet.

Une présentation des bilans FP et hygiène/sécurité a ensuite été assez rapidement faite puisque ce point faisait suite au GT du 23 juin dont vous trouverez le compte-rendu [ici](#).

Nous avons tous, comme à l'accoutumée, souligné le travail réalisé par les collègues de la FP dont l'engagement au service de tous n'est plus à démontrer.

Un chiffre à surveiller cependant : 157 agents n'ont suivi aucune FP au cours de l'année écoulée. Cette surveillance se faisant de façon triennale, ceux d'entre eux qui suivront une FP cette année ou en 2021 sortiront de la liste.

L'UNSA a attiré l'attention du Comité sur les FP secourisme (PSC1 et SST). En effet, alors que nous disposons de ressources pour le faire (de nombreux collègues sont par exemple pompiers volontaires ou anciens militaires avec des formations en la matière), nous continuons de solliciter le CHSCT qui externalise ces formations (majoritairement à la Croix-Rouge) ce qui est une contrainte, tant au niveau de l'organisation que du coût. Ces formations, qui peuvent sauver des vies (celles de nos collègues, de passagers ou même de nos proches...), font l'objet d'une circulaire (en date du 2 octobre 2018) qui vise, pour atteindre l'objectif des 80% de la population formée à la fin du quinquennat, à ce que 80% de la fonction publique soit formée d'ici fin 2021...

S'agissant enfin du relogement du BC Orly, actuellement présent au bâtiment 288, loué à ADP va lui aussi devoir quitter ce bâtiment promis à la démolition. Une solution de relogement a été trouvée au bâtiment 548, situé en zone Orlytech, sur deux niveaux dont l'accès, nous avons demandé la précision, sera sécurisé. Ce bâtiment permet de rejoindre facilement la nouvelle DR et le restaurant administratif. Présenté en séance du CHSCT 94 le 29 juin, le dossier a reçu un vote favorable à l'unanimité.

La séance a été clôturée par les questions diverses posées par les OS, nombreuses, aussi nous vous renvoyons au compte-rendu du DI diffusé lundi. Pour notre part, nous avons posé la question de la répartition de la prime Covid qui est donc détaillée dans ledit compte-rendu) et demandé une réponse aux points que nous portions dans notre courrier du 24 avril dernier sur la prise en charge des repas des agents Surv' pendant la crise sanitaire (voir [ici](#)). Le débat avec le DI a été long car s'il a reconnu que l'argument - que nous avons soulevé... parmi d'autres ! - de la fermeture du restaurant du T2A le WE et les jours fériés "pouvait s'entendre" et qu'il pourrait donc bouger ses lignes à ce sujet, le reste de notre argumentaire, pourtant fourni et détaillé n'a pas infléchi ses positions. Il nous a renvoyé à sa dernière note en date du 17 juin et nous lui avons donc répondu que de notre côté, nous estimons que les agents dont les situations ont été évoqués répondent à cette note au regard du caractère exceptionnel qui les justifie.

Merci de votre attention, portez-vous bien !

UNS@micalement

**Vos élus UNSA Douanes au CT DIPA**

**Glossaire :**

<b>BC :</b>	Bureau(x) de Contrôle	<b>CHSCT :</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
<b>CT :</b>	Comité Technique	<b>DRF :</b>	Direction Régionale du Frêt (Roissy)
<b>EMC :</b>	Equipe Maître-Chien	<b>EMCS :</b>	Equipe Maître-Chien Stupéfiants
<b>ISST :</b>	Inspecteur Santé et Sécurité au Travail	<b>OS :</b>	Organisations Syndicales
<b>PCA :</b>	Plan de Continuation de l'Activité (organisation des services pendant la crise sanitaire, voir nos <a href="#">précédentes Boîtes Noires</a> )	<b>PRA :</b>	Plan de Reprise d'Activité (période post-PCA)
<b>PSC 1 :</b>	Prévention et Secours Civiques de 1 <sup>er</sup> niveau	<b>SST :</b>	Sauveteur-Secouriste du Travail

**Si vous avez des questions sur le dispositif de renfort des BSI par les agents Surv' de la DIPA, faites-les nous remonter ! Pour certaines, nous aurons peut-être déjà des réponses dans les documents de travail fournis par la DI, sinon nous pourrions les poser pendant la séance du 28.**

**Et si vous avez la chance de prendre quelques congés, profitez-en bien !**

Notre site : [www.unsadouanes.fr](http://www.unsadouanes.fr)

